

n°162 - mai 2012

# L'attractivité : un atout à faire vivre - Provence-Alpes Côte d'Azur-

Le développement durable en région Provence-Alpes Côte d'Azur

Mots clés associés : territoires et acteurs locaux

## Résumé

L'attractivité de la région Provence Alpes Côte d'Azur n'est plus à démontrer : attrait résidentiel, économique et bien sûr touristique, ... Des atouts qui sont autant de fragilités, alors que les espaces se saturent et que de nouveaux risques émergent. Le tourisme, secteur économique majeur en Provence Alpes Côte d'Azur, doit intégrer les contraintes sur les ressources, mais également prendre en compte les besoins en logement, et les nouveaux comportements. L'évolution des pratiques touristiques et professionnelles est donc devenue un enjeu majeur du développement durable pour les acteurs de la région.

Ce portrait a été co-rédigé par Liliane Duport et Marie Chéron (Association 4D), avec les contributions des partenaires régionaux : Agence régionale pour l'environnement PACA, Dreal, Association Tourisme éveil responsable.

Téléchargez le portrait régional [ici](#)

## Auteurs

### Chéron Marie

est chargée de mission à l'association 4D et chargée d'étude sur la Transition vers une économie écologique.

### Duport Liliane

Diplômée de chimie analytique et d'économie rurale (EHSS) elle a travaillé au ministère de l'agriculture, puis au ministère de l'environnement sur les questions relatives à l'eau et à la gestion des rivières. Elle a coordonné l'élaboration du Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux.

A 4D, elle a participé au projet « Archipel des régions » qui présente, par région, les avancées du développement durable et les grands défis qui se posent aux territoires. Elle est membre du secrétariat d'édition de l'Encyclopédie du développement durable

# Texte

## **Portrait d'un territoire attractif**

La richesse patrimoniale historique et naturelle alliée à la diversité et aux contrastes des paysages et des milieux - des reliefs alpins aux littoraux urbains en passant par les plaines de l'arrière pays provençal - procure à la région PACA une identité affirmée qui combine urbanité et qualité de vie. Le dynamisme économique, culturel et touristique attire et draine les populations, faisant de PACA la 3e région la plus peuplée de France. Des populations venant de métropole, mais également d'importantes communautés issues notamment du passé colonial se sont installées dans les villes-ports, Aix-Marseille, Nice, Toulon. Les flux de population, leur rythme et leur nature, ont avec le temps façonné ce territoire, et plus particulièrement le littoral, urbain et cosmopolite, ouvert sur le bassin méditerranéen et sur le monde.

L'attractivité de la région n'est donc plus à démontrer. Un atout certes... une fragilité sur le long terme ?

### **Diversité économique**

L'accessibilité - par voie terrestre et maritime -, le climat et le cadre de vie sont à la source de la diversité économique. Construction, services, commerces, le tissu des petites et moyennes entreprises est particulièrement dynamique. Le tourisme y concentre 9% de l'emploi local, ainsi largement singularisé par sa saisonnalité. L'industrie reste un secteur important, avec notamment le premier port de commerce de France et le complexe pétrochimique à Fos-sur Mer, cependant l'économie résidentielle [1] joue un rôle croissant, en particulier pour répondre aux besoins de l'activité touristique ou encore d'accompagnement des personnes âgées (10% des habitants de la région ont plus de 75 ans).

Ces dernières années, la Région table sur la matière grise. Elle s'est positionnée sur les filières high tech, et développe des pôles de compétences croisées entre industries et universités, comme par exemple sur les télécommunications et multimédia à Marseille et à Arles, ou sur la fusion nucléaire à Cadarache. Dans les Alpes Maritimes, la technopole Sophia Antipolis, sur les TIC, les sciences de la terre, l'énergie, l'eau etc. accueille 1 414 entreprises, dont 40% ont une activité de R&D soit 30 000 emplois, dont 54% de cadres. [2] Parallèlement, les activités agricoles ont su s'adapter à la pression foncière, au mitage ainsi qu'à la variabilité des ressources hydrauliques, en alliant exploitations intensives et extensives avec une progression nette du bio.

### **Quelques chiffres clés**

## Population :

Plus de 80 % des habitants vivent dans des pôles urbains (60 % au niveau national) concentrés sur le littoral et la vallée du Rhône. On compte 4 882 913 habitants en 2008 (7,6% de la population française). Elle atteindra 5 millions en 2012 et devrait compter entre 5,4 et 5,7 millions d'habitants en 2040.

La croissance démographique se ralentit progressivement (0,9 % par an entre 1999 et 2008) Le vieillissement de la population constituerait le phénomène démographique majeur des décennies à venir : en 2040, un habitant de Paca sur trois aura 60 ans ou plus.

Ratio population maximale/population résidente (2005) : 132 (moyenne nationale : 104.5).

Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2006 : 17,4%

## Economie :

\_ Taux de chômage : 11,1% au premier semestre 2011

148 000 emplois sont directement liés au tourisme, soit 7,5% de l'emploi régional. Parmi ceux-ci 120 000 sont des emplois salariés. Ce qui place la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en seconde position derrière Ile-de-France. (INSEE PACA, 2012) 1,7 millions d'emplois dont 10% d'emplois non salariés donc environ 1, 5 millions d'emplois salariés.

1ère région bio de France fin 2010 : taux de pénétration de la bio dans l'agriculture = 10,5 % de la Surface Agricole Utile (8,7 % en 2009), pour une moyenne nationale en légère hausse à 3,09 % (2,46 % en 2009). 8% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France.

## Patrimoine naturel et bâti :

\_ 3 parcs nationaux (Mercantour, Port Cros, Ecrins, ainsi que le projet de parc national des Calanques, en cours de création et 5 Parcs Naturels Régionaux de la Région (Luberon, Camargue, Verdon, Queyras et Alpilles).

PACA deviendra prochainement la première région en termes de parcs naturels.

2 parcs régionaux marins : La cote bleue et La Ciotat.

14 réserves naturelles nationales et régionales

219 sites classés.

Monuments protégés au titre des monuments historiques : 2 242 sur 43 455 au niveau national soit 5,1 %

5 Villes d'art et d'histoire et 4 Pays d'art et d'histoire



© Collection Grand Port Maritime de Marseille.

## Echanges culturels et richesses naturelles et patrimoniales

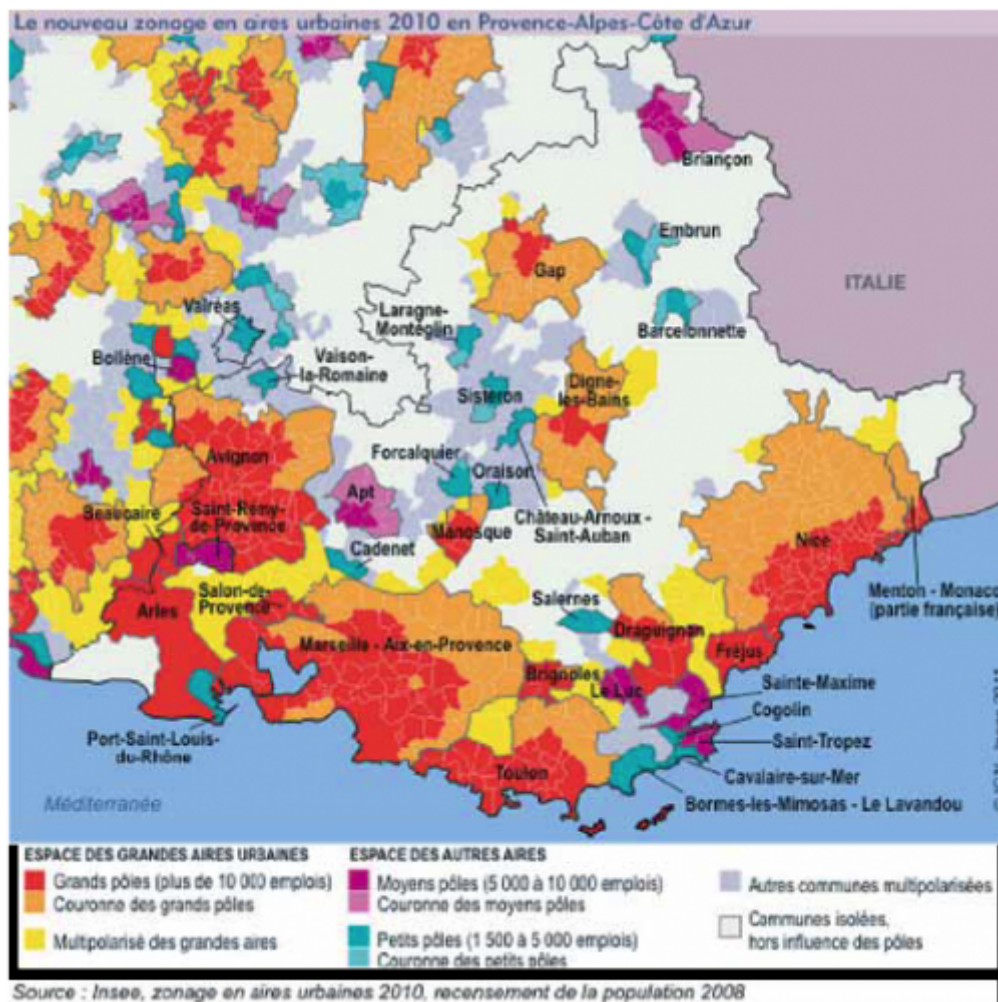
Le patrimoine architectural et archéologique notamment romain est souvent le déclencheur d'évènements culturels d'ampleur internationale : théâtre à Avignon, opéra et musique à Aix et Orange, photographies à Arles, jazz à Nice etc. La liste est longue. Marseille sera capitale de la culture en 2013 après Avignon en 2000. Les arts plastiques sur la Côte d'Azur fréquentée et habitée par les artistes, Picasso, Léger, Van Gogh, Bonnard pour n'en citer que quelques uns, sont à l'origine de la création de lieux de culture. Au niveau régional, une multitude d'initiatives individuelles ou institutionnelles tirent ainsi partie de ce foisonnement culturel.

Par ailleurs, PACA est **la région française qui compte le plus d'espaces naturels protégés** (près de 1 million d'hectares). Plus spécifiquement, les politiques d'aménagement et de développement font une large place désormais à la protection du milieu marin. Ainsi, le Sanctuaire Pélagos pour les mammifères marins situés entre la presqu'île de Giens et la lagune de Burano en Toscane méridionale constitue une zone de gestion tripartite entre la France, l'Italie et la Sardaigne. Cette aire sous-marine se distingue par la richesse de sa biodiversité, on y recense plus de 8500 espèces animales macroscopiques soit entre 4% et 18% des espèces marines mondiales, ainsi qu'un grand nombre de mammifères marins.

S'ils constituent des facteurs d'attractivité essentiels pour la région, le patrimoine naturel comme le patrimoine historique et bâti subissent des pressions combinées des fluctuations naturelles de l'environnement et des impacts des activités humaines, ils exigent, en retour, une attention et un entretien dont le coût est le plus souvent à la charge des collectivités.

### **Une attractivité qui atteint ses limites ?**

L'attractivité forte n'est pas sans contrepartie : alors que les espaces urbains sont saturés, comment l'urbanisme et l'aménagement peuvent-ils favoriser de nouveaux équilibres territoriaux ? Les déplacements, mais au-delà le modèle urbain, sont largement dépendants du mode routier... Une vulnérabilité dans un contexte d'augmentation des énergies fossiles, et de nécessaire limitation des émissions de gaz à effet de serre. Les conséquences de la flambée des prix du foncier sont à la fois directes et indirectes : crise du logement et mitage du territoire ; engorgement des voies de transports pour les résidents permanents autant que pour les saisonniers. Entre le littoral et les Alpes, entre les centres urbains et les quartiers, entre habitants et résidents secondaires... les inégalités se creusent.



Douze villes de plus de 50 000 habitants forment un continuum urbain dense sur 25 km de large le long de la côte, concentrant 80 % de la population régionale. C'est dans les zones les plus peuplées que l'on trouve la plus forte densité d'infrastructures. Le territoire est rythmé par les déplacements pendulaires, hebdomadaires et saisonniers, auxquels participent les actifs « TGV-dépendants », les saisonniers comme les touristes. En revanche, les territoires de montagne disposent de dessertes plus limitées, en particulier pour les modes non routiers. Aujourd'hui le développement des réseaux, notamment ferroviaires, doit composer avec les difficultés d'insertion liées aux espaces naturels et aux espaces d'urbanisation plus ou moins diffuse.

### Le PLU de Mouans-Sartoux à la reconquête d'espaces non urbanisables

La commune de Mouans-Sartoux s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de développement soutenable. Pour donner une vraie portée à ses objectifs, la commune a fait le choix de mener son Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2011, en parallèle à son Agenda 21. Ainsi, pour enrayer l'urbanisation et reconquérir des espaces agricoles périurbains, la commune a fait passer les zones agricoles de 40 ha dans le POS à plus de 100 ha dans le PLU, en lien avec un projet d'installation d'agriculteurs et en partenariat avec la chambre d'agriculture.

*Guide « PLU et développement durable : un document pratique pour innover » - Janvier 2012 - Agence Régionale Pour l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur.*

D'un point de vue énergétique, la région PACA est dépendante : elle produit seulement 10% de sa consommation et son positionnement en bout de réseau fragilise son approvisionnement. Alors que les pointes de consommation sont en hausse constante : sécuriser l'alimentation électrique -le réseau n'est pas bouclé-, renforcer les atouts en énergies renouvelables (notamment solaire,



hydraulique et bois-énergie), agir en faveur de la maîtrise des consommations, tant au niveau individuel que collectif et réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants font partie des défis mis en évidence dans le Schéma régional climat air énergie.

Le territoire se révèle particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique : augmentation des risques naturels (incendies, inondations, submersion marine, événements climatiques extrêmes : canicule et violentes précipitations ; aggravation de difficultés sanitaires liées à la chaleur (pollution atmosphérique, méduses, dengue et chikungunya) ; déséquilibre des écosystèmes, effet sur l'enneigement en montagne (et son corollaire de neige artificielle très consommatrice d'eau).

**PACA, terre d'accueil pose ainsi le défi d'une attractivité soutenable : comment concilier les besoins en logement et en équipement, les impératifs de préservation des milieux et des paysages, les nouveaux risques, les activités économiques ? Le mode de gouvernance de la région devra être garant de la cohérence des politiques mises en œuvre par chacun. L'intercommunalité représente désormais une nécessité pour accélérer les dynamiques territoriales.**

Les projets territoriaux de développement durable, moteur pour les innovations de demain en PACA ?

- 18 Agendas 21 finalisés dont 12 reconnus « Agenda 21 local France » par le MEDDTL ;
- 36 Agendas 21 étaient en cours d'élaboration début 2011.

En PACA, les premiers agendas 21, portés par la communauté Urbaine de Nice et Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, datent de 2006 et étaient fortement orientés sur la protection de l'environnement. Depuis 2007, notamment grâce à l'accompagnement de l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) soutenue par la Région et la DREAL, de véritables projets territoriaux de développement durable ont vu le jour. Des communes ont notamment utilisé l'agenda 21 pour enrichir leur démarche d'aménagement comme Mouans-Sartoux (voir ci-dessus) ou Bouc Bel Air, qui l'ont fortement articulé leur document de planification urbaine (PLU).

Les premiers agendas 21 locaux se pérennisent et se renforcent, comme c'est le cas pour l'agglomération du Pays d'Aubagne ou pour la CU de Nice, qui adapte sa stratégie à l'évolution du territoire et des besoins ainsi qu'aux exigences du Grenelle en développant le volet socio-économique. Les nouvelles démarches qui voient le jour depuis 2009, et s'appuient sur des atouts locaux : valorisation d'une identité et / ou d'atouts économiques. La Communauté du Pays d'Aix a choisi de travailler avec ses partenaires autour de l'économie verte, afin de rassembler et mobiliser les acteurs économiques rattachant sa démarche aux enjeux nationaux et internationaux. Le Conseil Général des Bouches du Rhône s'est lancé fin 2011 et donnera la priorité à la cohésion sociale. Les territoires de moins de 3000 habitants se mobilisent en s'appuyant fortement sur la concertation citoyenne : La Bastidonne (900 hab), Le Rouret, Sérignan du Comtat, Correns etc.

Le défi principal pour la région : l'engagement des grands centres urbains, tels que Marseille, Toulon etc., et la mise en cohérence de ces démarches métropolitaines. Elles seules pourront donner le la d'un développement durable en PACA.

**Le réseau régional « Territoires durables »**, créé fin 2008 et animé par l'ARPE avec le soutien de la DREAL et de la Région, joue un **rôle d'activateur**. Il rassemble aujourd'hui les collectivités de la région qui portent ou développent une démarche de développement durable soit 105 membres actifs et plus de 160 collectivités participantes. Il permet l'échange, l'information et la formation des élus et techniciens via des journées techniques, voyages d'études, appuis techniques...

Pour en savoir plus : [www.territoires-durables-paca.org](http://www.territoires-durables-paca.org)

## **\_ L'accueil touristique responsable, un défi pour un développement durable**

Première région touristique française après l'Ile-de-France, PACA enregistre 30 millions de séjours par an, répartis entre littoral, Provence intérieure et Alpes du Sud, ainsi que dans les grands sites. Le tourisme structure les rythmes locaux, par sa saisonnalité, son intensité, ses implications en termes de transport et de logement. Il démultiplie les opportunités d'échanges culturels, et finalement, devient une composante du mode de vie. Mais il reconfigure également les inégalités sociales et territoriales : entre territoires saturés en haute saison, vides en basse saison ; entre territoires attractifs et ceux qui le sont moins, entre des populations locales et des résidents temporaires ; entre des actifs et des touristes-consommateurs...

Dans la région PACA, le tourisme contribue à la pression foncière et questionne les moyens de concilier l'habitat permanent, l'habitat semi permanent des résidences secondaires et l'hébergement touristique. A la fois pour garantir des conditions d'hébergement satisfaisantes aux saisonniers, mais pour équilibrer l'offre de logement entre les demandeurs et sur les territoires. Comment réguler le marché foncier pour garantir l'accès au logement pour tous ? Comment éviter les effets néfastes du mitage en proposant des formes de densité adaptées aux exigences et besoins de chacun ?

### **Quelques chiffres clés**

\_ 218 millions de nuitées touristiques enregistrées en 2010\*,  
30 millions de séjours touristiques enregistrés chaque année, dont 20% de touristes étrangers\*\*  
1ère région pour l'accueil des touristes français et 2ème pour celui des touristes étrangers \*\*  
14 milliards d'euros de consommation touristique dépensés en Provence-Alpes-Côte d'Azur\*\*  
Les emplois liés au tourisme représentent 7,5% de l'ensemble de l'emploi en Région PACA\*\*\*.

Sources :

\* BET François Marchand / Comité régional du Tourisme de PACA ;

\*\* Etude clientèles, BVA / CRT PACA ;

\*\*\* INSEE.



Si le tourisme s'appuie sur les atouts du territoire, il est aussi un consommateur de ressources, environnementales, sociales et économiques. Consommation d'eau en période de faible ressource, production de déchets ou dégradations du milieu naturel sont parmi ses impacts les plus flagrants. L'activité touristique se révèle dépendante de ces ressources, et fragilisée en retour par leur surconsommation... Par ailleurs, touristes et professionnels devront s'adapter aux conséquences des impacts du changement climatique : plus faible enneigement dans les stations alpines, les fortes

vagues de chaleurs... impliquent l'allongement ou décalage de la haute saison et peuvent conduire à un risque de baisse de la fréquentation.

### **Evolution des pratiques touristiques : changement du rapport au temps et créativité**

Si le tourisme est souvent lié, dans l'imaginaire à la consommation, de lieux, de ressources, de biens... les idées et les pratiques évoluent. La conviction qu'il peut y avoir des alternatives au tourisme-consommation progresse : recherche de sens, plus forte sensibilité aux questions environnementales et il est possible de voir émerger de nouvelles pratiques :

- **L'éco tourisme** décrit les formes de tourisme axées sur la nature ainsi que sur les cultures traditionnelles. Visant la protection des zones naturelles et le respect des populations locales, il comporte une part de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Il s'appuie en outre sur la participation des populations locales.
- **Le tourisme lent ou slow tourisme** \* vise à combiner respect de l'environnement, préservation des spécificités locales et plaisir de voyager. Inspiré du mouvement slow, il traduit l'envie de prendre son temps... et privilégie les modes de déplacement doux.

De manière plus diffuse, les tendances actuelles permettent de noter :

- la valorisation du tourisme de proximité, par les comités régionaux ou départementaux du tourisme ou les collectivités notamment ;
- l'adaptation transports publics et valorisation des modes doux ;
- le développement des échanges d'appartement, trocs de maisons, couchsurfing (un canapé, une chambre, un jardin pour planter une tente...) ;
- l'attrait croissant pour des vacances actives : woofing (nourri et logé contre participation aux travaux de la ferme par exemple)
- l'allongement des séjours... notamment pour les seniors qui n'hésitent plus à s'expatrier au soleil ;
- Outre Atlantique, les stay vacation sont dédiées au temps pour soi, ses amis proches...

\* Source : Tec Conseil : <http://www.tec-conseil.com/?lang=>

### **Euro région Alpes Méditerranée : une coopération en faveur d'un tourisme responsable**

L'Euro région agit en faveur de la dessaisonnalisation des flux touristiques et du tourisme de proximité. Elle favorise ainsi l'échange des bonnes pratiques sur le développement de la filière de l'écotourisme ; les mesures en faveur du "tourisme accessible" ; et le soutien à l'emploi touristique, pour un marché du travail moins exposé aux oscillations saisonnières, grâce à de nouveaux instruments informatiques.

Enfin, elle cherche à favoriser la mutualisation de données et de méthodologies entre les observatoires touristiques.

<http://www.regionpaca.fr/international-et-europe/alpes-mediterranee-une-euroregion-davance.html>

### **Les Parcs naturels régionaux, des territoires d'innovation et d'adaptation.**

Précurseurs du développement durable en France, les Parcs Naturels Régionaux sont considérés comme les locomotives potentielles d'un tourisme durable. Ils mènent un projet inter-parcs autour de la « Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés », élaborée dans les années 90. Celle-ci propose une démarche stratégique visant à concilier la protection et la valorisation de l'environnement, les activités touristiques et les enjeux économiques.

<http://www.european-charter.org/home/>

### **Les écosystèmes marins : valorisation et protection**

Les acteurs méditerranéens du whale-watching - observation des cétacés dans leur milieu naturel- disposent d'un code de bonne conduite proposé par l'Association des souffleurs d'Ecume et élaboré en partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels. Le cahier des charges du label comprend les orientations suivantes : formation des opérateurs ; respect du code de bonne conduite ; participation aux programmes de recherche et groupes de travail sur la limitation des impacts acoustiques et dépendance aux énergies fossiles en particulier.

[http://www.souffleursdecume.com/etudes\\_whalewatching.html](http://www.souffleursdecume.com/etudes_whalewatching.html)

**Un tourisme répondant aux exigences du développement durable vise ainsi à concilier deux enjeux forts :**

- Protéger la qualité des écosystèmes et des ressources garant de la richesse et de l'attractivité du territoire.



- Favoriser la qualité de vie de chacun, habitants et visiteurs. C'est le sens du Schéma régional de développement touristique de la région PACA [3] élaboré pour 2006-2010, et qui vise à s'adapter aux nouvelles pratiques et attentes des touristes, à favoriser l'accès au tourisme pour tous, à développer les opportunités économiques et à intégrer progressivement les exigences d'un développement durable.

Un équilibre « gagnant-gagnant » sur le long terme favorisant la cohabitation des populations migrantes occasionnelles du tourisme avec les habitants permanents ou encore ceux des résidences secondaires suppose à la fois d'améliorer la qualité de l'accueil des touristes et le bien-être des habitants par notamment :

- La maîtrise des flux de population eu égard à la pression sur les ressources.
- La formation et la qualification des professionnels ;
- L'amélioration de la vie des habitants en associant vie locale et projets touristiques, et en structurant le maillage du territoire.

### **La maîtrise des flux de population**

Les études prospectives [4] sur les déplacements liés au tourisme montrent que l'on peut s'attendre à une augmentation importante des déplacements touristiques (plus forte mobilité des touristes, séjours plus courts et plus nombreux, etc.), qui peut faire craindre des phénomènes de saturation, essentiellement sur le réseau routier. La répartition des flux touristiques dans le temps et dans l'espace constitue par là une des clés pour l'avenir du tourisme en PACA : cela implique entre autre un ajustement des moyens de transport (collectifs, publics et privés) et des innovations pour l'hébergement ou encore la régulation voire restriction sur les sites sensibles. Celles-ci sont d'ores et déjà appliquées dans les parcs nationaux. Pour les espaces naturels littoraux et l'arrière pays, afin de prévenir les risques de dégradation liés à la fréquentation voire à la sur fréquentation, une réglementation de l'accès aux massifs a été mise en place. Elle est soutenue par une démarche de sensibilisation des visiteurs à laquelle s'adosse un dispositif de surveillance et de lutte contre les incendies. Médias et professionnels du tourisme sont des parties prenantes directs de cette dynamique.

Pour permettre de progresser sur ces questions structurantes, comme sur l'évolution des comportements, la réflexion sur le temps sera l'alliée du tourisme durable. L'introduction de la dimension temporelle dans les études prospectives et les stratégies de développement économique peut être un point de passage. Quelques composantes organisationnelles restent par ailleurs à dépasser : calendrier des vacances scolaires, capacités des salariés à poser des congés longs, sans soldes...

## **La gestion des flux sur le Grand Site Sainte Victoire**

Le Grand Site Sainte-Victoire accueille environ 1,3 million de visiteurs sur un espace de 35 000 hectares. Cette fréquentation, à 75% locale, s'étale sur toute l'année, avec des pointes au printemps et à l'automne. La gestion des flux mise en œuvre depuis une dizaine d'années s'est appuyée sur les principes suivants :

- Accompagner les visiteurs par une signalétique tout au long du parcours ;
- Eviter tout surdimensionnement des parkings ;
- Sensibiliser le public au respect du site. Cette politique est menée en étroite partenariat avec les acteurs publics et associatifs des activités de pleine nature et du tourisme : Comités techniques Randonnée, Escalade et Parapente, Commission Tourisme, chartes de l'escalade et des manifestations sportives... Elle implique les propriétaires privés (75% du territoire), notamment au moyen de conventions de passage sur leurs terrains.

### **Gap, des innovations pour préserver le cadre de vie et renforcer l'activité touristique**

La ville est engagée dans une démarche de développement durable depuis la fin des années 90 - charte de l'environnement, agenda 21 puis plan climat- et se démarque par ses actions exemplaires : les premiers bus gratuits, une démarche de concertation originale (30 réunions publiques sur 2 ans et demi pour l'agenda 21), la systématisation des diagnostics de performance énergétique, l'installation de dispositifs de production d'énergie renouvelable ... ; le recyclage de l'eau de la piscine municipale, un travail approfondi sur les marchés publics et les circuits courts. Gap développe aujourd'hui une stratégie de tourisme vert, visant à valoriser les atouts de la ville et de ses alentours et à renforcer l'attractivité du site.

---

## **La formation et la qualification des professionnels**

L'emploi dans le secteur touristique est caractérisé par la saisonnalité et la précarité, voire la pénibilité. Les enjeux premiers sont donc l'amélioration des conditions de travail (sécurité) et la réduction des inégalités. Mais afin de faire évoluer les pratiques et les modes de faire des professionnels et d'agir concrètement pour l'évolution des modes de consommation touristiques, la formation constitue une priorité. Formation aux nouveaux métiers et formation des professionnels du tourisme ; qualification des salariés, actuels ou futurs et professionnalisation d'un grand nombre d'employeurs : le chantier est vaste et recèle un potentiel d'activités, d'emplois et d'innovations. Les acteurs publics comme les organismes professionnels du tourisme seront largement impliqués dans ce mouvement.

Pour l'évolution des pratiques professionnelles, les labels jouent un rôle non négligeable, de sensibilisation, d'entraînement et de standardisation. PACA est la région de France qui compte aujourd'hui le plus d'hébergements touristiques bénéficiant d'un « écolabel » (la Clef Verte, l'Ecolabel Européen, Green globe, Hôtels au Naturel, Ecogîtes, Gîte Panda, Chouette Nature et la qualification « environnement » de Clévacances). Près de 160 structures sont concernées, du gîte à l'hôtel en passant par le camping et le village de vacances. Le programme Itinéraire eco 3 [\[5\]](#) pour les professionnels de l'hébergement touristique a pour objet d'aider à mettre en place une démarche environnementale et obtenir un label environnemental reconnu : en aidant à réaliser des économies sur les consommations (eau, énergie...) ; en informant sur les enjeux du respect de l'environnement ; en accompagnant vers une labellisation environnementale. Ces outils devront de véritables

d'amélioration continue des pratiques et des conditions de travail, afin de ne pas être de simples outils de « verdissement » de l'économie touristique locale.

---



Col du Lautaret dans les Hautes-Alpes (© G. Reverdy)

### **L'amélioration de la vie des habitants en associant vie locale et projets touristiques**

L'accueil par les habitants constitue un défi démocratique et culturel. Confrontés à l'augmentation des coûts du foncier comme à celui de la vie quotidienne, aux problèmes de logements, à la congestion sur le littoral, comme aux difficultés de liaisons entre littoral, arrière pays et la montagne, les habitants éprouvent parfois un sentiment d'hostilité rampante. Faciliter la cohabitation touristes-habitants nécessite une attention particulière des pouvoirs publics. La gouvernance territoriale joue alors un rôle majeur. Tous les habitants et tous les acteurs économiques sont concernés. Une participation active des communautés d'accueil est nécessaire. Il s'agit là d'un défi démocratique. La sensibilisation des populations comme des élus et des acteurs socio-économiques du territoire constitue une étape indispensable à même de déboucher sur leur implication dans les projets territoriaux de développement durable.

#### **La démarche Eveil tourisme responsable,**

EVEIL est une démarche collective pour les partenaires publics (collectivités locales) et privés (associations et entreprises locales), animée et coordonnée par l'association Citoyens de la Terre. EVEIL permet de faire avancer les structures engagées dans une démarche de responsabilité sociétale et de participer ainsi à un écodéveloppement. Un projet mené avec l'association FORESTOUR en 2010 a permis à 5 propriétaires forestiers de s'engager dans la démarche. Une recherche-action est aussi menée depuis 2009 afin de modéliser puis d'essaimer la démarche vers d'autres territoires volontaires de la région PACA.

#### **Le tourisme en Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

Depuis 2007, un programme innovant est mené sur le Pays d'Aubagne et de l'Etoile, labellisé « Agenda 21 local ». 18 structures touristiques diversifiées (hébergement, restauration, agences locales, artisans, office du tourisme, activités de loisirs) se sont engagés à évoluer progressivement dans le sens d'un tourisme plus responsable. Ces structures sont accompagnées dans un processus d'amélioration : concertation, Charte EVEIL, co-évaluation (grille EVEIL de 65 critères RSO), plan d'action, mise en œuvre. Les résultats encourageants, les facteurs de réussites et de contraintes sont étudiés et valorisés au travers de site Internet, de colloques et de communications scientifiques.

## Eco tourisme dans le marais du Vigueirat

Le Marais du Vigueirat, en Camargue, un secteur hors des axes touristiques classiques, a bâti son projet de développement sur deux objectifs : la protection de la nature – en fixant notamment un seuil maximal de fréquentation à ne pas dépasser (10 000 visiteurs par an)- et l'accueil du public avec une dimension éco responsable et la création d'un pôle d'attractivité éco touristique.



La démarche participative avec la population locale s'est déroulée en trois phases :

1. mise en place du pôle éco touristique - activités de découverte : création de 40 emplois ;
2. diminution de l'impact des activités humaines via des travaux sur les infrastructures, une vaste sensibilisation et transmission d'expérience, ainsi qu'une réflexion de développement durable. Les habitants sont mobilisés sur un Plan décennal de développement durable, et les écoles développent leur propre démarche éco-responsables.
3. en 2011, l'objectif des 30 000 visiteurs par an est atteint, les missions d'accueil, promotion et commercialisation des activités ont été transférées vers l'Office de Tourisme d'Arles. Le Marais du Vigueirat souhaite pouvoir accueillir 100 000 visiteurs par an à long terme... Dans cette optique, il poursuivra et renforcera ses actions pour en réduire l'impact environnemental et préserver les richesses du site.

**Les nombreux exemples d'actions citées montrent à l'évidence la conscience qu'a le territoire régional de son attractivité et des « devoirs » qui s'attachent à sa conservation pour le bénéfice de ses habitants comme de ses visiteurs. L'attractivité est une qualité qu'il faut savoir faire vivre.**

### Notes

[2]

[3] <http://www.regionpaca.fr/tourisme/> ...

[4] Les déplacements liés au tourisme en PACA, D.R.E. P.A.C.A. [1], mai 2004, 144 p. auteur : J.L.R. Conseil - Toulouse. Et TEC

[5] <http://www.itineraire-eco3.com/>

# Notes

[1] L'« économie résidentielle » désigne, selon l'INSEE, l'ensemble des « activités essentiellement destinées à servir les besoins.

[2] Source : Sophia Antipolis, le site :<http://www.sophia-antipolis.org/>

[3] <http://www.regionpaca.fr/tourisme/schema-regional-de-developpement-touristique.html>

[4] Les déplacements liés au tourisme en PACA, D.R.E. P.A.C.A. [1], mai 2004, 144 p. auteur : J.L.R. Conseil – Toulouse. Et TEC

[5] <http://www.itineraire-eco3.com/>